

**Licence professionnelle Management et coordination des
services et structures d'aide à la personne âgée**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039601

HAL Id: hceres-02039601

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039601>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation existe depuis septembre 2008. Elle trouve son origine dans un rapport du Conseil d'analyse stratégique de 2007 portant sur les métiers en 2015 et pointant du doigt les faiblesses des structures d'aide à domicile en matière de coordination.

Elle a pour objectif de former des cadres intermédiaires chargés de la coordination et de l'animation d'équipes de professionnels de terrains dans les structures d'aide à la personne âgée. Les compétences recherchées correspondent à des besoins clairement identifiés sur le marché du travail.

Elle est accessible en formation initiale classique et en formation continue. Dans ce cas, un parcours spécifique sur deux années et proposé afin de permettre à des salariés en CIF (congé individuel de formation) de pouvoir suivre ce cursus à raison d'une journée de cours par semaine.

En raison d'une convention conclue avec l'UBS, les enseignements ont lieu à l'université catholique de l'Ouest (UCO) située à Guingamp (Côtes d'Armor).

Synthèse de l'évaluation

Cette formation s'intègre parfaitement dans la région Grand Ouest et répond à des besoins identifiés dans la gestion des structures d'aide aux personnes âgées. L'adéquation entre la formation et les métiers visés est excellente, cela permet de répondre parfaitement aux objectifs de la formation. Les objectifs en termes de compétences sont clairs, même si le suivi de leur acquisition est clairement perfectible, et sont atteints grâce à une maquette bien construite.

Les effectifs ont augmenté entre 2010 et 2013 et se sont stabilisés. La réussite des étudiants est très satisfaisante et les informations fournies quant à leur insertion professionnelle, bien que parcellaires, montrent que cette dernière est bonne.

L'équipe pédagogique est riche et variée et met un accent sur la participation des praticiens dans la formation, mais ils sont absents des jurys, ce qui est paradoxal et à revoir.

La formation continue proposée sur deux années est un point important qui permet également de diversifier le public accueilli et s'intègre bien dans l'offre de formation. Néanmoins, la proportion d'étudiants venant de BTS (Brevet de technicien supérieur) et de BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole) est trop importante. Il faut trouver la façon adaptée de diversifier le public accueilli vers des étudiants issus de l'université (L2 (deuxième année de licence) et DUT (Diplôme universitaire de technologie) essentiellement), peut-être en proposant des modules de mise à niveau en début de formation.

Le projet tuteuré et le stage sont intégrés dans la formation. S'agissant de ce dernier, il est découpé en plusieurs périodes, essentiellement pour une problématique de difficulté à trouver des organismes d'accueil pouvant rémunérer les stagiaires. Le pilotage est conçu d'une manière collégiale car quatre intervenants sont identifiés comme ayant une responsabilité à ce niveau.

Points forts :

- Sa cohérence avec les besoins des structures des métiers visés.
- Son intégration dans l'offre de formation.

- Son équipe pédagogique riche est variée.

Points faibles :

- La non diversité des étudiants qui viennent très majoritairement de BTS et BTSA.
- Le suivi des diplômés manque de formalisme.
- Les risques portant sur la fragilité de la formation.
- L'absence des professionnels dans le jury.

Recommandations :

- Il conviendrait de prévoir l'élargissement du jury à l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Il serait utile de réfléchir à la mise en place de l'alternance.
- Il faut travailler sur la diversification de l'origine des candidats (en termes de diplôme à l'entrée).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'adéquation entre le cursus et les objectifs pédagogiques est réelle. La maquette pédagogique est en cohérence avec les compétences attendues des diplômés avec une forte volonté de répondre aux attentes du marché du travail.</p> <p>Le fait d'avoir adapté cette formation à un public de formation continue en aménageant le cursus sur deux années est particulièrement judicieux.</p> <p>Enfin, l'intégration sur le plan régional, vis-à-vis des besoins en qualification sur les métiers visés, est un point très positif.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Bien qu'il existe trois autres licences professionnelles dans des thématiques proches dans le secteur Grand Ouest (Brest, Caen et Angers), celle-ci garde des spécificités car elle aborde également de façon plus approfondie les aspects liés à la gestion.</p> <p>Par ailleurs, l'implication forte des milieux professionnels dans la formation, notamment au travers de leur participation aux enseignements, correspond aux attentes pédagogiques de ce diplôme.</p> <p>Il manque néanmoins une formalisation des nombreux partenariats qui ont été mis en place et qui sont efficaces.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est collégial (quatre personnes y participent) et l'équipe pédagogique est diversifiée (20 personnes dont 12 praticiens interviennent dans la formation). Les professionnels assurent plus de 60% des cours.</p> <p>La participation des enseignants-chercheurs de l'établissement pourrait être améliorée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont maintenant stabilisés entre 26 et 30 et le taux de réussite des étudiants est élevé, souvent proche de 100% sauf en 2013. Par contre, la proportion d'étudiants en provenance d'un cycle universitaire (L2 ou DUT) est très faible par rapport à celle d'étudiants en provenance d'un BTS ou BTSA. Ceux-ci représentent plus de 80% des inscrits en formation initiale.</p> <p>Les résultats en matière d'insertion professionnelle sont bons et en amélioration, passant de 62,5% en 2012 à 93% en 2014. Cependant la proportion de répondants à la dernière enquête est trop faible.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche se fait essentiellement grâce à la participation d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Les étudiants sont par ailleurs invités à participer à des colloques et des conférences en relation avec leurs futurs métiers.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation de la formation se fait essentiellement grâce au projet tuteuré et au stage. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) jointe au dossier est de très bonne qualité et correspond en tous points à la formations, ses objectifs et métiers visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Concernant le projet, la thématique est donnée par un commanditaire extérieur et il fait l'objet d'un suivi. Par contre, aucune restitution orale de ce travail (de groupe) n'est mentionnée. Le stage est découpé en trois périodes, probablement pour éviter les gratifications des stagiaires et leur permettre de trouver un organisme d'accueil plus facilement. Les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches de recherche de stage et le sujet de celui-ci doit être validé et en cohérence avec le projet de l'étudiant. Le projet tuteuré est bien organisé avec un volume correspondant aux attentes du cadre des licences professionnelles.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est faible dans cette formation, comme c'est souvent le cas pour des licences professionnelles répondant à des besoins territoriaux ne nécessitant pas une maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères. Il est à noter qu'il est offert aux étudiants la possibilité de préparer une certification en langue et de s'auto-former dans ce domaine.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait de façon classique sur dossier de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation dans un premier temps, puis sur entretien dans un second. Comme mentionné plus haut, une très grande majorité des étudiants est issue de BTS et BTSA. Dans le cadre du suivi de l'étudiant, un entretien individuel a été mis en place à la fin du premier semestre afin d'identifier les éventuelles difficultés et de proposer un encadrement adéquat.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'accueil du public en formation continue se fait au travers d'un dispositif original qui propose d'effectuer la formation sur deux années dans le cadre d'un CIF (congé individuel de formation). Concernant l'usage du numérique, il se limite à une utilisation traditionnelle.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont incluses dans un livret de formation distribué aux étudiants en début d'année. Elles sont adaptées au contenu et aux objectifs de chaque enseignement. Les unités d'enseignement sont déclinées en ECTS (<i>European credits transfer system</i>). Le jury d'examen est restreint car il ne comprend que trois personnes : le responsable de la formation, la responsable académique et la responsable pédagogique. Il ne comprend aucun professionnel ou praticien intervenant dans la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est continu mais ses modalités ne sont pas connues. Il est assuré par le responsable pédagogique de la formation au travers d'entretiens et d'échanges.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les informations du dossier sont insuffisantes pour se faire une idée sur cet item. Les informations transmises sont parcellaires et ne permettent pas de savoir précisément ce qui est fait.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est formalisé, il est composé de huit membres mais ne comporte pas d'étudiants. Les procédures d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation de la formation existent et sont mises en œuvre deux fois par an. Leurs résultats sont transmis au conseil de perfectionnement et permettent de faire évoluer le diplôme.</p>

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle MANAGEMENT ET COORDINATION DES SERVICES ET STRUCTURES D'AIDE À LA PERSONNE ÂGÉE – B2017-EV-0561718N-S3LP170012465-013821-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée.

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

